

10 Le plan d'actions Trame Verte, Bleue et noire

10.1 Composition du plan d'actions

Le tableau ci-dessous présente la composition du plan d'actions qui se décline de la manière suivante :

- Les objectifs stratégiques sur le long terme structurés en 4 axes.
- Les actions à court ou moyen terme sur les 10 prochaines années.

Les colonnes « contenu », « phasage » et « priorité » servent à orienter les élus et les services techniques d'Evreux Portes de Normandie dans la mise en œuvre du plan d'actions en faveur de la biodiversité et des continuités écologiques.

Clé de lecture :

Phasage	Priorité
1 : Action initiée et achevée durant les 5 ans de la mise en place du plan d'actions	1 : Action prioritaire représentant un enjeu très important pour la TVBn d'Evreux Portes de Normandie
2 : Action initiée durant les 10 ans de la mise en place du plan d'actions	2 : Action représentant un enjeu important pour la TVBn d'Evreux Portes de Normandie
3 : Action se déroulant sur du long terme (plus de 10 ans) ou n'étant pas encore fixée dans le temps	3 : Action représentant un enjeu modéré pour la TVBn d'Evreux Portes de Normandie

Axes thématiques	Objectifs stratégiques	Actions	Contenu	Phasage	Priorité
Axe n°1 - Connaître, restaurer et créer des continuités écologiques	1a - Restaurer et développer les grandes continuités écologiques d'EPN	1a1 Agir pour favoriser les continuités écologiques entre les vallées de l'Eure et de l'Iton au nord du territoire (fiche action - secteur A)	Proposition d'actions venant améliorer la fonctionnalité écologique du secteur : création de haies, création de mares, gestion de milieux humides... Pour la réalisation des actions, plusieurs stratégies seront mises en œuvre : sensibilisation/accompagnement des propriétaires, conventionnement, acquisition foncière.	2	1
		1a2 Agir pour favoriser les continuités écologiques entre les forêts d'Evreux et d'Ivry (fiche action - secteur D)	Proposition d'actions venant améliorer la fonctionnalité écologique du secteur : restauration de mares, création et renforcement de haies, gestion de lisières et de milieux herbacés... Pour la réalisation des actions, plusieurs stratégies seront mises en œuvre : sensibilisation/accompagnement des propriétaires, conventionnement, acquisition foncière.	1	1
		1a3 Agir pour favoriser les continuités écologiques entre les vallées de l'Iton et de l'Avre (fiche action - secteur F)	Proposition d'actions venant améliorer la fonctionnalité écologique du secteur : restauration de mares, création de haies, gestion de milieux humides et de bandes enherbées... Pour la réalisation des actions, plusieurs stratégies seront mises en œuvre : sensibilisation/accompagnement des propriétaires, conventionnement, acquisition foncière.	2	1
		1a4 Agir pour favoriser les continuités écologiques sur le secteur de Guichainville à proximité de la RN154 (fiche action - secteur H)	Proposition d'actions venant améliorer la fonctionnalité écologique du secteur : création de haies Pour la réalisation des actions, plusieurs stratégies seront mises en œuvre : sensibilisation/accompagnement des propriétaires, conventionnement, acquisition foncière.	2	1
	1b - Maintenir et développer la mosaïque écologique (mares, haies, prairies, petits boisements) d'EPN	1b1 Mettre en œuvre un programme "Haie" sur le territoire	Le programme intègre un volet coordination (groupe de travail, concertation avec les agriculteurs), un volet connaissance (inventaire des haies et formation des agents techniques), un volet gestion (création et restauration) et un volet sensibilisation.	1	1
		1b2 Poursuivre et développer le programme "Mare"	Le programme intègre un volet coordination (COPIL annuel), un volet connaissance (fonctionnalité des bassins artificiels), un volet gestion (plantations) et un volet sensibilisation.	1	1

Axes thématiques	Objectifs stratégiques	Actions	Contenu	Phasage	Priorité
		1b3 Développer la mosaïque écologique sur la partie nord de la plaine de Saint-André (fiche action - secteur B)	Proposition d'actions venant améliorer la fonctionnalité écologique du secteur : création et renforcement de haies, gestion de lisières et de milieux humides, création et restauration de mares... Pour la réalisation des actions, plusieurs stratégies seront mises en œuvre : sensibilisation/accompagnement des propriétaires, conventionnement, acquisition foncière.	1	1
		1b4 Développer la mosaïque écologique au cœur de la plaine de Saint-André afin d'améliorer la connectivité écologique entre le nord et le sud du territoire (fiche action - secteur C)	Proposition d'actions venant améliorer la fonctionnalité écologique du secteur : création et restauration de mares, création et renforcement de haies... Pour la réalisation des actions, plusieurs stratégies seront mises en œuvre : sensibilisation/accompagnement des propriétaires, conventionnement, acquisition foncière.	2	1
		1b5 Développer la mosaïque écologique sur la partie sud de la plaine de Saint-André (fiche action - secteur E)	Proposition d'actions venant améliorer la fonctionnalité écologique du secteur : gestion de milieux humides, création et restauration de mares, création et renforcement de haies... Pour la réalisation des actions, plusieurs stratégies seront mises en œuvre : sensibilisation/accompagnement des propriétaires, conventionnement, acquisition foncière.	2	1
	1c - Améliorer, centraliser et diffuser les connaissances sur la biodiversité du territoire	1c1 Organiser les bases de données pour respecter le SINP et permettre le versement sous Geonature	Actualisation de la structure des bases de données internes afin de respecter le SINP et faciliter le versement des données sur Geonature. Inscription du respect des formats au CCTP des études comprenant des inventaires faune-flore.	1	1
		1c2 Utiliser Geonature et le site internet d'EPN pour mettre à disposition les connaissances sur la biodiversité du territoire	Versement des données faune-flore des études sur le territoire sur la plateforme régionale Geonature. Actualisation de la page internet d'EPN afin d'y intégrer une présentation des principaux enjeux liés à la biodiversité du territoire ainsi que la TVBn.	1	1
		1c3 Inventorier les zones humides du territoire et en priorité les secteurs prédisposés méconnus notamment l'ouest de la plaine de Saint-André	Le manque de connaissances sur les zones humides hors des secteurs de vallées a été identifié comme un enjeu important.	1	2

Axes thématiques	Objectifs stratégiques	Actions	Contenu	Phasage	Priorité
			L'Agence de l'Eau Seine Normandie peut être mobilisée comme partenaire et financer à hauteur de 80% les inventaires sur les principaux secteurs prédisposés.		
		1c4 Inventorier et caractériser les lisières forestières et les landes	La mobilisation des universitaires et la mise en place de sciences participatives sont deux leviers envisagés pour ces actions d'inventaires.	2	3
		1c5 Inventorier les bandes enherbées et prairies permanentes de pâture ou de fauche		2	3
		1c6 Inventorier et caractériser les zones de friches buissonnantes		3	3
		1c7 Inventorier les ripisylves		3	3
		1c8 Se saisir du dispositif d'ABC pour inventorier des secteurs peu connus du territoire et présentant un enjeu pour la TVBn	Démarche qui permet de connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel, l'ABC vise à inventorier les milieux et espèces présentes sur le territoire. L'ABC est un véritable outil d'aide à la décision pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagements. Les secteurs prioritaires peuvent être obtenus par le croisement de la TVBn avec les secteurs non inventoriés (cf. carte à la maille du diagnostic).	1	1
	1d - Restaurer et développer la Trame Bleue en lien avec la gestion du risque inondation et du changement climatique	1d1 S'assurer de l'intégration de l'enjeu biodiversité dans les projets de gestion des zones inondables et des périmètre de captage.	Participation du service environnement au groupe de travail interne (EPN) sur la vulnérabilité du territoire au risque inondation (appel à projet du CEREMA).	1	2
		1d2 Restaurer les zones humides identifiées comme prioritaires	Action réalisée en partenariat avec les syndicats de rivières qui apporteront notamment leurs connaissances sur les zones les plus dégradées du territoire. Certaines zones humides à restaurer ont été identifiées dans le cadre de l'étude TVBn. Action à mettre en lien avec celle sur l'inventaire des zones humides.	2	1
	1e - Agir en faveur des continuités écologiques nocturnes	1e1 Mettre en place un groupe de travail pour restaurer les continuités écologiques nocturnes prioritaires en mauvais état de conservation	Mise en place d'un groupe de travail dans le cadre du contrat de performance énergétique de la collectivité (CITEOS – EPN – Siège) afin d'y intégrer des éléments/prescriptions liés à la trame noire.	1	2
		1e2 Suivre les évolutions d'extinction de l'éclairage public des communes d'EPN	Mise à jour semestrielle du tableau des extinctions de l'éclairage public des communes d'EPN engagé lors de	1	3

Axes thématiques	Objectifs stratégiques	Actions	Contenu	Phasage	Priorité
			l'étude TVBn.		
		1e3 Harmoniser les pratiques d'extinction à travers une charte d'éclairage	Les pratiques d'extinction de l'éclairage public ont fortement évolué sur le territoire ces deux dernières années. Il s'agit maintenant de réfléchir à une harmonisation de ces pratiques à l'échelle intercommunale par le biais d'une charte d'éclairage.	1	2
		1e4 Engager le territoire vers une labellisation "villes et villages étoilés"	Le label valorise les actions menées pour assurer une meilleure qualité de la nuit avec une approche globale. S'appuyer sur le retour d'expérience de la commune de Sassey qui a déjà été labellisée par le passé.	2	2
		1e5 Identifier les éclairages publicitaires qui ne respectent pas la réglementation et sensibiliser les propriétaires	Cette action se veut en trois temps : l'identification des éclairages qui ne respectent pas la réglementation, la sensibilisation/pédagogie auprès des propriétaires afin de faire évoluer les pratiques, la mise en place de sanctions (PV). Des rondes de nuits formées par des volontaires peut être un moyen d'identifier les éclairages.	1	3
	1f - Maintenir et développer les continuités calcoles du territoire	1f1 Poursuivre la caractérisation des secteurs calcoles non inventoriés	Cf. carte de synthèse des secteurs calcoles du territoire.	1	2
		1f2 Développer l'agropastoralisme sur le territoire pour entretenir les milieux ouverts	Action existante sur Evreux depuis 2004. Réflexion d'extension de cette pratique à des communes proches d'Evreux et développement d'un partenariat avec des éleveurs sur la partie sud du territoire.	2	1
		1f3 Agir pour favoriser les continuités écologiques calcoles au nord-ouest d'Evreux (fiche action - secteur G)	Proposition d'actions venant améliorer la fonctionnalité écologique du secteur : gestion de lisières, de bandes enherbées et de milieux herbacés. Pour la réalisation des actions, plusieurs stratégies seront mises en œuvre : sensibilisation/accompagnement des propriétaires, conventionnement, acquisition foncière.	1	1
	1g - Améliorer la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des arbres et des forêts	1g1 Actualiser et étendre la Charte Forestière sur tout EPN	Actualisation de la Charte existante en partenariat avec le CRPF et prise en compte des éléments de la TVBn dans l'actualisation.	1	2
		1g2 Promouvoir la Charte de l'Arbre sur tout le territoire d'EPN	La Charte de l'Arbre est en cours de finalisation à l'échelle de la ville d'Evreux.	1	2

Axes thématiques	Objectifs stratégiques	Actions	Contenu	Phasage	Priorité
			Promotion de la Charte une fois qu'elle est finalisée et réflexion d'extension de cette charte à l'échelle d'EPN.		
	1h - Agir en faveur des espèces emblématiques du territoire	1h1 Mettre en œuvre un plan d'actions spécifique en faveur du lézard des souches	Déclinaison des actions du Programme d'Action Régional	1	2
		1h2 Mettre en œuvre un plan d'actions spécifique en faveur de la vipère péliade	Déclinaison des actions du Programme d'Action Régional	1	2
		1h3 Appuyer le programme "Un clocher, Une effraie"	Une convention de partenariat sur 5 ans (2023-2027) avec l'association Naturellement Reully pour mettre en œuvre les actions du programme.	1	1
		1h4 Participer à la préservation des messicoles en partenariat avec les agriculteurs	Mise en œuvre de l'action à préciser (cultures expérimentales, animation MAEC, etc...). Un partenariat avec le Département de l'Eure (déclinaison du programme départemental) et le Conservatoire Botanique de Normandie est envisagé pour mener cette action.	1	2
		1h5 Mettre en place des actions en faveur des micromammifères aquatiques sur l'Iton à la suite du diagnostic du GMN	Réalisation d'un diagnostic (en cours) du GMN sur l'Iton. Mise en œuvre des préconisations du GMN suite à l'étude.	1	3
		1h6 Réaliser des inventaires des micromammifères aquatiques sur l'Eure et l'Avre	Mise en œuvre du même type d'étude que sur l'Iton avec le GMN sur l'Eure et l'Avre et réalisation d'actions en faveur des micromammifères par la suite.	3	2
		1h7 Apporter un soutien au programme de réintroduction du Sonneur à ventre jaune	Participation au Programme d'Action Régional en faveur de l'espèce : détermination de zones favorables pour la réintroduction de l'espèce sur le territoire puis création d'habitats favorables.	1	1
Axe n°2 - Utiliser les outils réglementaires pour mener une politique de protection des milieux et des espèces	2a - Mettre en œuvre des outils pour préserver la TVBn et la biodiversité	2a1 Préserver les éléments constitutifs de la TVBn dans le PLUi	Mobilisation du PLUi pour préserver les éléments constitutifs de la TVBn dont la réalisation d'une OAP Trame Verte, Bleue et noire/nature en ville. Cette action correspond à la phase 3 de l'étude TVBn.	1	1
		2a2 Réglementer les clôtures dans le PLUi	Mobilisation du règlement écrit du PLUi pour assurer la perméabilité des clôtures. Cette action correspond à la phase 3 de l'étude TVBn.	1	1
		2a3 Réaliser une étude sur le foncier afin de mettre en place une stratégie foncière mobilisant différents outils pour préserver la TVBn	Réalisation d'une étude sur le foncier afin de définir les opportunités pour la mise en œuvre de la stratégie foncière (acquisition foncière, conventionnement, ORE...)	1	2

Axes thématiques	Objectifs stratégiques	Actions	Contenu	Phasage	Priorité
	2b - Améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagements	2a4 S'assurer de la bonne gestion des espaces disposant d'un statut de protection sur le territoire	S'assurer de l'existence d'un gestionnaire et d'un plan de gestion pour les espaces protégés.	2	1
		2b1 Etablir des préconisations en faveur de la biodiversité dans les cahiers des charges des projets d'aménagements	Réalisation d'une liste traitant des thématiques suivantes : intégration de dispositifs en faveur de la faune dans le bâti (nichoirs, etc...), toitures et façades végétalisées, maintien de l'existant en lien avec les études faune-flore réalisées, gestion des espaces verts, intégration d'infrastructures vertes de gestion des eaux pluviales (noues, mares...), limiter l'imperméabilisation, renaturation, palettes végétales adaptées, suivi de chantier et AMO écologie...	1	2
		2b2 Identifier les projets de réhabilitation/restauration du bâti (notamment public) et sensibiliser à l'intégration de la faune (nichoirs...)	Veille des projets de rénovation à l'échelle du territoire. Transmission des préconisations aux services concernés. Réalisation d'études sur la faune en amont pour adapter les dispositifs.	2	2
Axe n°3 - Communication : sensibiliser et valoriser	3a - Fédérer les acteurs (élus, services, associations, partenaires, EPCI voisins) autour de la démarche TVBn et organiser le suivi des actions	3a1 Constituer un comité de suivi TVBn et désigner des référents	Etat d'avancement et réajustement du plan d'actions 1 à 2 fois par an (partenaires et élus référents).	1	1
		3a2 Définir un budget annuel pour la mise en œuvre du plan d'actions	Allocation d'un budget sur les 10 prochaines années pour la réalisation du plan d'actions. Puis chaque année, planifier les actions à réaliser.	1	1
		3a3 Présenter l'étude aux services d'EPN et aux services techniques afin d'initier une démarche concertée pour un territoire plus résilient	Présentation de l'étude sur l'année 2024 aux services.	1	3
		3a4 Constituer un groupe de propriétaire privés volontaires pour réaliser des actions spécifiques	Mise en œuvre de l'action à préciser (les actions envisagées sont la perméabilité des clôtures, la création de mares et de haies).	2	2
		3a5 Mettre en place des réunions de travail techniques sur des thématiques spécifiques	En fonction des actions en cours sur l'année : participation des partenaires concernés pour appuyer la mise en œuvre des actions.	2	2
	3b - Favoriser des pratiques en faveur de la biodiversité	3b1 Réaliser des communications au sujet de l'entretien de la mosaïque écologique (haies, mares, bandes enherbées...)	Mise en œuvre de l'action à préciser (une communication <i>via</i> divers supports est envisagée et combinée avec des journées techniques)	2	2
		3b2 Sensibiliser à des pratiques de gestion de jardin au naturel	Réalisation d'un guide des bonnes pratiques en faveur de la biodiversité dans les jardins.	1	2
		3b3 Sensibiliser les agriculteurs au maintien des bandes enherbées et des jachères fleuries	Réalisation de journées techniques sur le terrain.	2	2

Axes thématiques	Objectifs stratégiques	Actions	Contenu	Phasage	Priorité
		3b4 Mettre en place un programme de lutte contre les espèces exotiques envahissantes	Formation des agents communaux. Partenariat avec le CEN Normandie (Programme Régional Espèces Exotiques Envahissantes). Agir sur les secteurs déjà connus (notamment ceux pointés dans les fiches actions sectorielles).	2	2
	3c - Mettre en place des dispositifs de sensibilisation à la biodiversité adaptés aux public concernés (grand public, élus, entreprises privés, agriculteurs...) et les impliquer dans la démarche TVBn	3c1 Créer une journée biodiversité sur le territoire	Week-end biodiversité (en mai) dès 2024.	1	1
		3c2 Réaliser une fête de la nuit une fois par an pour sensibiliser à la biodiversité nocturne	A adapter chaque année en fonction de la thématique (rapaces, étoiles, chiroptères ...). Mise en place à partir de 2025.	1	2
		3c3 Rédiger un plan local d'éducation à la nature	En partenariat avec le collectif « éduquer à la nature » du GRAINE Normandie et Naturellement Reuilly.	1	3
		3c4 Réaliser des chantiers participatifs	Mise en œuvre de l'action à préciser (1 ou 2 chantiers par an en fonction des thématiques ; à destination du grand public et des élus).	2	3
		3c5 Communiquer sur des espèces étendards	Les espèces étendards retenus sont : le Hérisson d'Europe, le Grand rhinolophe, la Chouette effraie, une orchidée (ophrys abeille), le Triton crêté, l'Alouette des champs, l'Abeille noire.	1	3
		3c6 Participer à des évènements nationaux et locaux	Poursuite de la participation du service environnement à des évènements annuels afin de sensibiliser le grand public : salon des plantes, fête des mares, fête de la Science.	1	3
		3c7 Intervenir dans les établissements scolaires pour sensibiliser à la biodiversité	Se rapprocher des établissements scolaires pour présenter la biodiversité du territoire et la TVB.	1	3
		3c8 Identifier et sensibiliser les propriétaires privés de parcelles boisées	Mise en œuvre de l'action à préciser (probablement à travers des réunions de travail en partenariat avec le CRPF).	1	2
		3c9 Préparer un livret d'accueil à destination des habitants présentant les milieux naturels et les bonnes pratiques à adoptées	Mise en œuvre de l'action à préciser (la composition du livret sera évolutive et ce dernier sera complété au fil du temps).	2	3
		3c10 Mettre en place un évènement à destination des entreprises privées	Mise en œuvre de l'action à préciser (format envisagé : forum, café-biodiversité...).	3	3
		3c11 Réaliser des expositions sur la biodiversité du territoire dans des lieux d'informations et d'échanges	Mise en œuvre de l'action à préciser (la médiathèque d'Evreux a été ciblée).	2	3

Axes thématiques	Objectifs stratégiques	Actions	Contenu	Phasage	Priorité	
Axe n°4 - Biodiversité des villes et villages	4a - Agir pour le maintien et l'accueil de la biodiversité en ville	4a1	Règlementer la part d'espaces perméables dans le PLUi afin de favoriser les espaces perméables et végétalisés	Définition d'un coefficient de biotope ambitieux lors de la révision du PLUi.	1	2
		4a2	Agir sur la perméabilité des clôtures afin de favoriser le déplacement de la petite faune (opération Piqu'en ville)	Programme du GMN visant à reconnecter les jardins et espaces verts en faveur de la petite faune terrestre. La communication sur le programme est nécessaire pour sensibiliser les propriétaires et trouver des volontaires.	1	1
		4a3	Réaliser des prescriptions en faveur de la biodiversité dans le bâti	Action liée à celle sur les prescriptions à intégrer au CCTP. Transmission des préconisations au service instructeur.	1	2
		4a4	Planter des arbres en ville en priorisant les corridors urbains et en complétant les zones dépourvues	La plantation d'arbres en ville est à faire en priorité sur les secteurs de continuités identifiées. Les secteurs dépourvus pourront également faire l'objet de plantations afin d'agir également sur d'autres problématiques environnementales (gestion des eaux pluviales, ICU...). Une recherche de continuités devra être effectuée afin d'y associer l'aspect biodiversité/TVB.	1	2
		4a5	Assurer une veille des nids d'hirondelles et de martinets	Mettre en place une veille sur les nids connus afin de s'assurer de leur préservation	1	3
	4b - Mettre en place une stratégie de renaturation et de désimpermeabilisation intégrant la TVBn	4b1	Identifier les friches urbaines et intégrer la biodiversité dans le cadre des projets de réhabilitation	A partir des bases de données internes et compléments en photo-interprétation et expertises terrain.	2	2
		4b2	Inciter les porteurs de projets à favoriser la désimpermeabilisation en y intégrant les enjeux de biodiversité	Associer le service environnement sur les projets internes. Sensibilisation et communication auprès du service urbanisme.	1	2
		4b3	Identifier des parcelles pour y mettre en place un programme de libre évolution	Partenariat avec le CEN Normandie et le Programme Régional d'Espaces en Libre Evolution (PRELE). Il a pour vocation de favoriser la biodiversité, améliorer la connaissance sur les dynamiques écologiques et sensibiliser sur la nature.	3	2